Objets encombrants

Il est rappelé que les appareils électroménagers que vous remplacez doivent désormais être repris gratuitement par le vendeur.

La filière écosystème a mis en place gratuitement un enlèvement des déchets d'équipements électriques et électroniques, il suffit de prendre rendez-vous pour un enlèvement gratuit à votre porte sur le site : jedonnemonelectromenager.fr (https://www.jedonnemonelectromenager.fr/)

je donne mon électroménager

Il est interdit de déposer les objets suivants :

- plâtre, gravats, planches, vitres, baignoires, lavabos, cuves à mazout,
- peintures, solvants, pinceaux ou rouleaux,
- éléments de carrosserie, moteurs, pneus,
- troncs ou souches d'arbres.

Ces déchets doivent être apportés gratuitement dans les déchèteries intercommunales (https://www.mairie-orly.fr/Cadre-de-vie/Collecte-des-dechets/Les-decheteries-intercommunales).

Collecte

Secteur mixtes : 2ème et 4ème mardis du mois de 6h à 14h

Secteurs pavillons : la collecte des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous soit par l'application du Grand-Orly Seine Bièvre ou au 01 78 18 22 25, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Secteurs collectifs : 2ème et 4ème mardis du mois de 8h30 à 14h

- Les dépôts sur le trottoir ne doivent pas dépasser 1m3 afin de ne pas présenter de danger pour les piétons.
- Les objets refusés par le camion doivent être rentrés leur propriétaire et/ou apportés gratuitement en déchèterie.
- Tout dépôt en dehors de ces périodes de collecte sera considéré comme dépôt sauvage. À ce titre, son enlèvement sera facturé d'office à son détenteur.

Retrouvez les calendriers par secteur juste ici (https://www.mairie-orly.fr/Cadre-de-vie/Collecte-des-dechets/Collecte-selective)

La Ressourcerie : réutiliser, réparer, recycler

Un équipement qui permet à chacun de contribuer au réemploi d'objets dont il n'a plus besoin tout en favorisant l'économie sociale et solidaire.

La Ressourcerie de la RIVED

Adresse:43 rue du Docteur Calmette prolongée
94310 Orly

Tél :01 48 83 13 67 (tel:0148831367)

La Ressourcerie : réutiliser, réparer, recycler - Rived (http://www.rived.fr/qui-sommes-nous/nos-installations/la-ressourcerie-reutiliser-reparer-recycler-406.html)